



COMMUNIQUE

LES PARTIS PRIS DU 1^{er} PRESIDENT DE LA COUR DES COMPTES.

L'UFSE – CGT l'avait déjà relevé à plusieurs reprises : depuis quelques années, la cour des comptes, en prônant les politiques d'austérité à partir d'éléments partiels, remplit le plus souvent un rôle d'officine libérale.

C'est à la fois inacceptable et regrettable.

S'il fallait encore une démonstration supplémentaire en la matière, son président se charge de l'apporter lors d'un entretien dans le journal Le Monde daté du 8 février.

Alors qu'il précise que « contrairement à la Commission Européenne, qui est une instance politique qui peut passer des compromis, la Cour des Comptes est une juridiction », quelques lignes plus loin, le premier président revient à la charge sur sa marotte obsessionnelle : le poids des prélèvements obligatoires.

Et donc de s'interroger : « A niveau de prélèvements donné, les citoyens peuvent-ils considérer qu'ils en ont pour leur argent ? »

On relèvera immédiatement la vision quelque peu étriquée – et, pour tout dire, manifestement mercantile – que met en avant ce questionnement. La socialisation de recettes et de dépenses publiques mérite mieux que ce prisme individualiste et un tant soit peu démagogique.

Tout de suite après, le premier président illustre son propos avec deux exemples, celui de l'éducation où « des redéploiements devraient être possibles » et « en matière de santé » où une comparaison expédiée en quinze mots avec l'Allemagne nous apprend que « les médecins acceptent davantage de régulation et qu'ils ont en contrepartie des rémunérations plus élevées. Les assurés sociaux y sont davantage responsabilisés. »

On ne s'attardera pas sur ces affirmations parfaitement discutables.

En revanche, on s'étonnera, doux euphémisme, que le premier président demeure muet, une fois de plus, sur certaines dépenses publiques.

Pourquoi donc, dans sa grande objectivité, le haut responsable ne met-il pas en avant la question des aides publiques aux entreprises et au patronat ?

Ces dernières ont triplé ces 15 dernières années passant de 3,6% des dépenses publiques et 1,9% du PIB à 10,1% des dépenses publiques et 5,7% du PIB. C'est 2,6 points du PIB de plus qu'en Allemagne et 1,4 point au dessus de la moyenne de l'Union Européenne.

Et, sur la même période, le taux de chômage est passé de 7,9% à 9,4% !

Décidemment, de partis pris en considérations partiales, le premier président de la cour des comptes confirme qu'il est avant tout un militant politique.

Montreuil, le 12 février 2018.